



Pays de Loire

Les premiers entretiens de l'AEI, l'Agriculture Ecologiquement Intensive, se sont tenus à Angers en présence de plus de 400 personnes les 28 et 29 octobre.

L'agriculture écologiquement intensive, un enfant du Grenelle de l'environnement

Après les Terrenales organisées par le groupe coopératif Terrena en juin dernier (cf. *fld* hebdo du 8 juin), les premiers entretiens de l'AEI, l'Agriculture Ecologiquement Intensive, nouvelle association nationale basée à Angers, ont remporté un vif succès.

« L'AEI est un enfant du Grenelle de l'environnement », a rappelé Michel Griffon, ancien chercheur du Cirad et président de l'AEI. L'association est née de la nécessité de dialoguer pour arriver à concilier à la fois le besoin de produire plus en adéquation avec l'objectif de nourrir, selon les prévisions actuelles, environ 9 milliards d'êtres humains en 2050 et de préserver l'environnement. « D'où le terme qui peut paraître contradictoire d'écologiquement intensif, explique le président. Jusqu'à présent, l'intensif s'est matérialisé par plus d'engrais, de pesticides et de consommation d'énergie. Aujourd'hui, il faut comprendre par intensif, l'utilisation au maximum de ce que peut donner l'écosystème pour arriver à un meilleur rendement par hectare. » Parmi les voies possibles, la bio inspiration consiste à comprendre finement l'écosystème afin d'utiliser les connaissances acquises dans la création de nouveaux moyens de

lutte par exemple. Etre au plus près de l'écosystème annule l'idée de recettes toutes faites. L'agronomie et l'adaptation du producteur à son environnement reviennent au cœur des débats. Ce qui bouscule à la fois le métier du producteur, du chercheur et du formateur. ■

Pauline Vallin

Une large palette de participants

Les premiers entretiens de l'AEI à Angers ont laissé une place non négligeable aux échanges entre les nombreux participants. Ainsi les producteurs venus essentiellement du Grand Ouest ont-ils échangés avec les chercheurs et enseignants comme l'Inra ou Agrocampus Ouest, les syndicats agricoles, les représentants des grands groupes coopératifs tels Maisadour ou Euralis, diverses institutions comme les Chambres d'agriculture, des entreprises comme Bonduelle ou Danone ou encore les représentants nationaux ou régionaux en fruits et légumes comme l'IDfel et la FNPF. P.V.